

Le 30 mars dernier, le Séminaire de Québec faisait à votre Excellence la demande d'un octroi pour l'aider à soutenir l'Université Laval, ce que ses ressources présentes ne lui permettent pas de faire.

Votre gouvernement, par l'intermédiaire de l'honorable Secrétaire provincial, répondit que l'état des finances de la province ne permettait pas alors d'augmenter les octrois en faveur de l'éducation.

Maintenant que les ressources de la Province sont dans un état assez rassurant pour que l'honorable premier ministre ait pu donner à espérer que les octrois en faveur de l'éducation et de l'agriculture seront augmentés dès cette année, le Séminaire de Québec prend la liberté respectueuse de venir solliciter de nouveau l'aide du gouvernement.

Une somme d'au moins vingt-mille piastres par année lui serait nécessaire pour faire face aux besoins urgents et lui permettre de soutenir l'Université Laval dans les conditions imposées par le Saint Siège.

Nos Seigneurs les évêques de la province, réunis à Québec le 25 septembre dernier, ont été unanimes à reconnaître et la nécessité de ce secours et l'opportunité de la demande que le Séminaire se proposait de faire, comme en fait foi le document ci-annexé de Leurs Grandeurs.

J'ai l'honneur d'être

Avec les sentiments du plus profond respect

de Votre Excellence

le très humble et très obéissant serviteur.

(Signé) THOS. E. HAMEL PTRE. V. G.

Supérieur du Séminaire de Québec

et Recteur de l'Université. Laval

Séminaire de Québec

13 février 1886